

« Pas de rentrée scolaire pour les enfants Rom de Paris »

écrit par Christine Tasin | 5 septembre 2013



Tel est le titre d'un [article](#) sur Métro, destiné à faire pleurer dans les chaumières.

Bien évidemment que les enfants Roms posent problème, puisque si on les scolarise on donne à leurs parents quelques atouts pour obtenir le droit de rester en France, d'être logés, nourris, blanchis...

Le problème n'est pas de savoir comment il faut laver et faire nourrir ces enfants.

Le problème est de décourager les illégaux de venir en France. Avec ou sans enfants.

Je n'ai aucun état d'âme à demander que l'on enlève à leurs parents les enfants qui seraient pris dans la rue en train de mendier ou accompagnant leurs parents en train de mendier. Il y a là non assistance à enfant à danger. D'ailleurs j'invite chacun à appeler la police quand il voit une telle monstruosité dans la rue.

Ensuite, si on remettait en cause les passoires

institutionnalisées que sont nos frontières, quoi qu'en dise Bruxelles, et si on ramenait manu militari (sans aide au retour, c'est trop facile !) dans leurs pays tous ceux qui sont illégaux, sans logement et sans travail ? Il n'appartient pas à la France d'être responsable de ceux qui ne sont pas ses citoyens.

Pourtant la [circulaire](#) de Valls d'août 2012 impose aux préfets de loger ces familles, et le [tribunal](#) leur impose de payer 75 euros par jour à chaque rom expulsé qui ne serait pas [relogé](#)

Et on n'a pas tout vu, [en janvier](#), les Roumains seront dispensés de l'obligation d'avoir une autorisation de travail, au titre de la libre circulation au sein de l'UE...

Christine Tassin